

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

576
MONTREUX, 7 novembre 1953

LXXXIX^e année — N^o 39

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

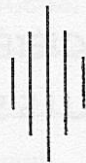
Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



de renommée mondiale !

Chocolat Tobler



BERNE

Les arbres et arbustes
DES PÉPINIÈRES
W. MARLÉTAZ
À BEX (VAUD)
Sont de qualité

DEMANDEZ LE CATALOGUE GÉNÉRAL

ST. SAPHORIN

**ROCHE
RONDE**

J. & P. TESTUZ, TREYTORRENS CULLY

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** S.P.R.: Comité central. — Vaud: A propos du plan d'études. — Cours CEMEA. — Cours de football scolaire. — Rappels. — Aigle-Plaine du Rhône. — Centrale de documentation scolaire. — Genève: U.I.G.M.: Plus heureux que M. Rappan. — Un peu de statistique. — Groupe des jeunes. — U.A.E.E.: Séance du 13 octobre. — S.G.T.M. et R.S. — Neuchâtel: Vers un nouveau fonds de pension. — Congrès S.P.R. 1954. — Val-de-Ruz. — Neuchâtel. — Communiqué: Vente du 1er août. — Croix-Rouge de jeunesse.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** A. Chz.: Enquête sur les devoirs à domicile. — Histoire universelle en tableaux synoptiques.
- PARTIE DOCUMENTAIRE:** O. Paccaud: Le rouge-gorge.

Partie corporative

S. P. R. — COMITÉ CENTRAL

Neuchâtel, 31 octobre 1953

Le comité constate avec plaisir que notre président, G. Delay, sérieusement tenu par la maladie depuis plus de deux mois, reprend peu à peu son activité, et qu'il a pu préparer et présider avec autorité la séance du 31 octobre.

Congrès de Neuchâtel 1954. G. Delay met le comité au courant des préparatifs du congrès.

Les rapports des sections sur *les relations entre les autorités et le corps enseignant* doivent lui être adressés jusqu'à **fin novembre** dernier délai; jusqu'ici, seule la Société pédagogique jurassienne a respecté le premier délai fixé. Souhaitons aux rapporteurs courage et célérité.

A l'heure où ces lignes paraîtront, des entrevues auront eu lieu avec les autorités cantonales et communales de Neuchâtel.

Le comité d'honneur comprendra un représentant du Conseil fédéral, les chefs des Départements de l'Instruction publique des cantons romands, un délégué du Conseil de la Ville de Neuchâtel et M. Laret, président de la F.I.A.I.

M. Siegfried a accepté de parler aux congressistes du sujet suivant (titre provisoire): Les conditions de la production moderne et leur effet sur nos conceptions de la morale et de la vie..

Une exposition de travaux d'enfants des écoles neuchâteloises s'organise et nous espérons que le plus brillant succès couronnera les efforts des organisateurs.

Divers. La S.P.R. a été représentée à l'assemblée du S.L.V. à Schaffhouse, en juin (E. Bille), au congrès du Syndicat national des Instituteurs de France à Pau (G. Delay et Willemin), au Congrès de la F.I.A.I. à Oxford (G. Delay et E. Bille), aux Journées de l'UNESCO à Locarno (W. Guyot), à la séance du comité des Ecoles

suisses à l'étranger (Aubert). La plupart de ces manifestations ont fait déjà l'objet de comptes rendus dans le Bulletin.

La Commission nationale suisse de l'Unesco est en réorganisation. R. Michel estime que c'est au président de la S.P.R. à représenter le corps enseignant primaire romand (c'est en cette qualité qu'il y avait été désigné) et nous espérons que G. Delay sera nommé.

W. Guyot veut bien accepter de rédiger le rapport pour la F.I.A.I. : Enquête sur la participation des instituteurs à la vie culturelle de la communauté.

Films fixes. Une proposition intéressante avait été faite naguère pour l'édition de films fixes par la Guilde de documentation. E. Bille avait été chargé de suivre cette affaire. Les Départements de l'Instruction publique de Neuchâtel et de Vaud s'y intéresseraient et accepteraient la constitution d'une commission romande qui agirait sous le contrôle et la présidence de la S.P.R., mais il faudrait maintenant établir un programme de travail et un budget.

Enfin, les publications de la Guilde de documentation s'écoulaient normalement et bon nombre de celles-ci sont épuisées. Il faut cependant faire un peu de propagande, notamment auprès de nos jeunes collègues qui ne connaissent pas la Guilde et les services que peuvent rendre ses publications.

G. W.

VAUD

A PROPOS DU PLAN D'ETUDES

Le malaise se dissipe

Le corps enseignant vaudois, invité dans son ensemble à collaborer à l'édification de son instrument de travail, a été surpris de la naissance en plein mois d'août du nouveau plan d'études. Il venait en effet de clarifier ses suggestions dans les assemblées de district de mai-juin, et jugeait son apport indispensable ! Porté par les ailes du rêve, il voyait grand, il voyait utile, il voyait neuf... quand la mesquine réalité lui parla soudain des victimes du **mirage**. Comme tous ceux qui œuvrent en vain, il fut déçu de lui-même d'abord, puis du plan, puis des conférences de cercle si étrangement passives. De toute évidence, l'ultime mise au point n'avait eu que **le tort d'arriver trop tard...**

Le temps généreux, qui matte toute chose, dissipe le malaise, estompe les points d'interrogation. On se pose encore des questions, auxquelles on répond par de nouvelles questions. Mais bientôt, il n'y paraîtra plus : le temps aura agi.

Retour à de justes proportions

La parution du plan a mis fin à un battage démesuré, qu'il est vain de recommencer. Le véritable motif de l'édition n'était-il pas en effet l'épuisement d'un stock ?

En classe, dans la joie des heures claires, tout maître éprouve parfois le secret désir d'adopter certains de ses élèves. Et si ce maître a des enfants, lui-même, il découvre avec modestie que ses propres rejetons diffèrent de bien peu de ceux du voisin. Sans effort, sans excès de bonne volonté, nous pouvons transposer tout naturellement...

Le bébé-plan n'est pas nôtre, certes, mais il est si semblable à celui que nous aurions engendré ! S'il ressemble si étrangement à l'ancien, ce n'est tout de même pas un petit vieux qu'on nous propose. Avec son riche héritage de qualités éprouvées, il nous fait penser à ces bons élèves, charpente de nos classes, qui nous agacent parfois tant ils sont studieux. Ils manquent de **fantaisie** mais possèdent en **puissance la réussite**. Les liens du sang (du nôtre) n'auraient apporté que quelque retouches : détail par çï, détail par là.

Les méthodes modernes ne sont pas légalisées, mais avons-nous jamais vu pionnier s'enfermer d'abord dans un cadre légal ? Sa position de hors-la-loi est le levier qui décuple son énergie et ses satisfactions personnelles malgré les résistances. L'ancien plan n'était pas pour lui une camisole de force, le nouveau plus souple encore ne le sera pas non plus. Alors franchissons le pas qui nous mettra à l'abri : acceptons le plan sans le considérer comme imposé, mieux encore, **adoptons-le**.

Quelques perles précieuses y brillent d'un éclat nouveau. Citons-en trois :

1. **La personnalité du maître** gagne un échelon à l'époque du travail à la chaîne et de l'homme-robot.
2. La **mémoire** n'est plus mise en veilleuse. A vrai dire elle n'a jamais déserté nos classes où elle vivait clandestinement. Elle **est à nouveau compatible avec l'intelligence**, mémorisation rime à nouveau avec compréhension. Tant mieux pour nos élèves qui auront enfin pour la cultiver autre chose à mémoriser que les noms des champions du sport et du cinéma, les marques d'automobiles et d'avions !
3. Le plan **mis à l'essai** est l'apport le plus neuf et le baume le plus efficace pour panser nos blessures. C'est la fenêtre ouverte sur

L'avenir

I. Six ans pour améliorer, perspective magnifique qui présente deux écueils de taille : la **timidité des collègues** qui les empêchera d'écrire leur expérience, et la **diversité des remarques** formulées. Dans six ans, y aura-t-il pléthore ou carence ? Le danger doit être évité par la mise au point immédiate d'une méthode de travail. Les assemblées de district du printemps 53 se trouveront justifiées si elles fournissent la base de départ, base faite d'idées décantées. On pourrait alors relever **un nombre limité** de divergences entre le plan et nos aspirations, et les rappeler d'année en année. Nous aurions ainsi l'assurance de formuler par des **arguments clairs et convaincants** les améliorations à apporter au plan définitif. Et nous ferions mentir le vieil adage qui veut que **seul le provisoire dure**.

II. Si l'analyse d'une réussite est utile, l'analyse d'un échec a une portée plus grande encore. La S.P.V. se livrera sans nul doute à ce travail **orienté dans le sens de la recherche d'une méthode**. Elle sollicitait depuis longtemps sa collaboration active à la gérance pratique de l'école primaire. Les temps modernes réalisent ses vœux (statut, nouvelle loi sur l'enseignement primaire, plan d'études, etc.). Pour que ces conquêtes soient définitives, indiscutées, l'apport de la S.P.V. doit être à la fois positif et sage. Ses rouages compliqués et lents vont bien

pour rédiger des rapports sans utilité immédiate, mais ils ne permettent pas de saisir au vol l'occasion qui s'offre d'œuvrer pour la pratique. Ceux qui dans le passé ont rédigé des rapports généraux sur la base des 19 rapports de districts sont les dépositaires d'une expérience précieuse à ce sujet. C'est peut-être une chimère de croire qu'une société si nombreuse puisse **créer œuvre collective et homogène**. Si la S.P.V. est actuellement capable de défendre au mieux nos intérêts matériels, elle est certainement moins au point en ce qui concerne l'étude des problèmes d'enseignement. C'est la raison pour laquelle le C.C. et la commission des anciens présidents, conscients de cette lacune, préconisent la création d'une « Commission pédagogique » qui serait composée de collègues que ces problèmes préoccupent et qui étudierait — à l'avance parfois — telle ou telle question d'actualité.

A. Delacrétaz.

COURS CEMEA

(Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active)

Sous l'impulsion du groupement vaudois, qui s'est constitué définitivement à cette occasion, a eu lieu du 19 au 24 octobre aux Chevaleres s. Blonay, un cours à l'intention de tous ceux qu'intéresse le travail au sein d'une collectivité d'enfants.

Trois instructeurs français, Mlle Audebert, MM. Monnier et Paris, donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour faire sentir tout ce qui pouvait être réalisé dans le sens d'une plus grande compréhension des enfants. Sous l'œil bienveillant et avec la collaboration de M. Pidoux, des Chevalleyres, nos amis français nous démontrèrent avec entrain les multiples activités qui sont une source d'enrichissement pour l'enfant.

Tour à tour, on put s'initier à la fabrication de marionnettes, de cerfs-volants, au tissage, au travail du raphia, au modelage ; les rondes et les chants nous rendirent sensibles à l'ambiance de bonne humeur dégagée par une musique simple ; des jeux d'intérieur et d'extérieur permirent à chacun d'essayer ses possibilités et de se convaincre du vaste domaine enchanté que l'imagination nous ouvre (un monde pour les enfants !) ; enfin, des exposés de M. Monnier et des débats mirent plus précisément l'accent sur les besoins des enfants, nos responsabilités, la vie en collectivité et plusieurs problèmes intéressant le pédagogue.

Les participants au cours conserveront un magnifique souvenir de cette semaine aussi riche par son cadre automnal que par les enseignements qu'on en put tirer sur le plan éducatif. Que Mlle M. Magnenat et M. R. Martin, promoteurs de ce cours, soient remerciés de leur initiative !

René Liardet.

Nous relevons dans un quotidien vaudois la composition du comité du nouveau groupement vaudois des CEMEA : présidente : Mlle Marthe Magnenat, institutrice à Lausanne ; membres : MM. H. Pidoux, La Tour-de-Peilz, Cl. Pahud et R. Martin, Lausanne, et A. Imhof, Etoy.

Nous souhaitons longue vie et travail fructueux à ce nouveau groupement de pédagogues.

E. B.

COURS DE FOOTBALL SCOLAIRE

Pour répondre au désir de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique et d'entente avec celle-ci, l'Association vaudoise de football et sa commission des juniors organisent un cours de football scolaire le **samedi 28 novembre 1953**. Il aura lieu sur le terrain de football de **Pully** et débutera à **14 h. 30**, sous la direction d'un de nos collègues, instructeur diplômé de l'A.S.F.A.

Les frais de déplacement seront remboursés.

Tous les instituteurs et maîtres de gymnastique que ce cours intéresse sont priés de s'inscrire auprès de **M. Gueissaz**, maître de gym. à **Nyon**, ou **A. Schwab**, maître prim. sup. à **Vevey**, case postale 280.

Ultime délai d'inscription : 23 novembre 1953.

*Association vaudoise des maîtres de gymnastique.
Association cantonale vaudoise de football.*

RAPPELS

Trav. man. et Réf. scol. : cet après-midi, 14 h. 30, Ecole Normale : Cours de confection de vitraux et cours de sculpture de bougeoirs.

Cet après-midi, 14 h. 30, Collège d'Yverdon : cours de constr. d'un porte-bougies en carton.

Inscrivez-vous jusqu'au 9 novembre pour le cours de la **Guilde des faiseurs et joueurs de pipeaux en bambou**. (Voir le « Bulletin » du 31 octobre 1953.)

AIGLE - PLAINE DU RHONE — GYMNASTIQUE

Les leçons ont repris !

Rendez-vous : Salle de gymnastique d'Aigle, chaque **vendredi à 17 heures**.

Bienvenue aux nouvelles et nouveaux collègues que la gymnastique intéresse !

Le Comité.

CENTRALE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE
ECOLE NORMALE

Liste des nouveaux objets mis en circulation

I. Tableaux muraux

a) Enseignement religieux.

Mort d'Absalon	102.121
Prière de David	102.401
Elie et les corbeaux	103.01
Elie au Carmel	103.12
Le tribut à César	104.401
Reniement de Pierre	104.461
Les mages approchent de Bethléem	104.701
Philippe et l'Ethiopien	106.30
Paul à Corinthe	106.101

b) **Sciences physiques et naturelles**

Tableau Wander avec légendes :

Squelette	110.004
Musculature de face et de dos	110.08
Organes thoraciques et abdominaux	110.510
Les dents : détails anatomiques	110.35
Circulation du sang	110.430
Respiration	110.520
La peau	110.585
Oeil	110.201
Oreille	110.223
Les reins	110.45
Les vitamines	135.42
Éléments nutritifs des aliments	135.01
Gorille	111.000.2
Loutres	111.011.02
Lièvre blanc	111.041.0
Bernard l'ermite	111.912.0
Hippopotames	111.058.1
Cannelle, vanille, muscade	112.120

Aimantation par les courants. Effets calorifiques
du courant

Le fer, la fonte, l'acier	113.910—113.911
Les métaux	123.130—123.131
	123.140—123.141

Beaux-Arts

Edgar Degas : Danseuse au bouquet saluant	180.090
Camille Pissaro : La route de Louveciennes	180.100

L'activité humaine, les images de la vie

La ferme	197.000—197.001—197.002
Carrefour d'une ville	197.003—197.004—197.005
La gare	197.006—197.007—197.008
Le port	197.009—197.010—197.011
La forêt	197.012—197.013—197.014
La salle commune	197.015—197.016—197.017
Le jardin public	197.018—197.019—197.020
La place du bourg	197.021—197.022—197.023
Le marché	197.024—197.025—197.026
La montagne sous la neige	197.027—197.028—197.029
Les vendanges	197.030—197.031—197.032
Le bord de la rivière	197.033—197.034—197.035
Le jardin potager	197.036—197.037—197.038
La route	197.039—197.040—197.041
La plage	197.042—197.043—197.044

La fête foraine	197.045—197.046—197.047
Le village dans la vallée	197.048—197.049—197.050
La moisson	197.051—197.052—197.053
Construction de la maison	197.054—197.055—197.056
La chambre des enfants	197.057—197.058—197.059
Le canal et l'usine	197.060—197.061—197.062
Une ville en Afrique du Nord	197.063—197.064—197.065
Un village d'Afrique équatoriale	197.066—197.067—197.068
Campement de nomades dans le désert	197.069—197.070—197.071
Un village d'Indochine	197.072—197.073—197.074
La marchande des Quatre-saisons	197.075
La cueillette des fleurs	197.078
Le bateau	197.081
Le lavoir	197.084

II. Boîtes de diapositives

Passereaux Ve série (ft 5 cm/5 cm) en couleurs	211.12
Champignons IIe série (ft 5 cm/5 cm) en couleurs	212.50
Champignons IIIe série (ft 5 cm/5 cm) en couleurs	212.500
De Berne à Domodossola I	240.900
De Berne à Domodossola II	240.901
Maroc (ft 5 cm/5 cm)	343.01 — 243.02
Vallée de la Venoge (ft 5/5) en couleurs	240.001
Lavaux (ft 5/5) en couleurs	240.099

III. Films fixes

a) Enseignement religieux.

Ruth	400.01 — 400.02 — 400.03
Paul à Jérusalem	400.10 — 400.11 — 400.12

b) Sciences physiques et naturelles.

Cellule, tissus, squelette	410.200—410.201—410.202
Muscles	410.210—410.211—410.212
L'odorat	410.220—410.221—410.222
Le toucher, le goût	410.230—410.231—410.232
La vue, l'ouïe	410.240—410.241—410.242
Le sang, la circulation	410.250—410.251—410.252
L'appareil digestif	410.260—410.261—410.262
Les aliments	410.270—410.271—410.272
Digestion, excrétion	410.280—410.281—410.282
Respiration	410.290—410.291—410.292
Chaleur animale	410.300—410.301—410.302
Foie, sécrétions internes	410.310—410.311—410.312
La cellule et les tissus (en couleurs)	410.20 — 410.21
Le squelette et les os (en couleurs)	410.110—410.111
Les muscles (en couleurs)	410.120—410.121

Le système nerveux (en couleurs)	410.130—410.131
L'appareil digestif (en couleurs)	410.140—410.141
La digestion (en couleurs)	410.150—410.151
Le sang (en couleurs)	410.160—410.161
L'appareil circulatoire (en couleurs)	410.170—410.171
L'appareil respiratoire (en couleurs)	410.180—410.181
Elimination des déchets (en couleurs)	410.190—410.191

La vie des animaux (en couleurs) :

I. Faune des régions polaires et des hautes montagnes	411.200—411.201
II. Faune de la zone tempérée : Europe	411.210—411.211
III. Faune de la zone chaude : Asie	411.220—411.221
IV. Faune de la zone chaude : Afrique	411.230—411.231
V. Faune de la zone chaude : Amérique du Sud	411.240—411.241
VI. Faune d'Australie	411.250—411.251

Les papillons (en couleurs)	411.401
Les champignons (en couleurs)	412.50 —412.51 —412.52
Chute des corps, leviers, balances	413.70 —413.71 —413.72
Pression atmosphérique	413.90 —413.91 —413.92
Piles et accumulateurs	413.100—413.101—413.102
Enregistrement sonore	414.0 —414.1 —414.2
La pénicilline	414.00 —414.01 —414.02

c) **Agriculture, industrie et commerce.**

Le cacao	420.230—420.231
Le riz	420.240—420.241
Le thé	420.250—420.251
Construction de la maison	420.270—420.271—420.272
Le pétrole	421.00 —421.01 —421.02
Frappe de la monnaie	428.00 —428.01 —428.02
Les timbres	428.10 —428.11 —428.12

d) **Géographie.**

La Suisse physique (en couleurs)	440.220—440.221
L'Inde physique ; agriculture	442.00 —442.01 —442.02
L'Inde industrielle ; grandes villes	442.03 —442.04 —442.05
Fleuves et rivières	447.170—447.171—447.172
Les saisons I. Variations de la température avec la latitude (en couleurs)	447.40 —447.41
Les saisons II. Variations de la température avec les saisons (en couleurs)	447.50 —447.51
Les saisons III. Dans les Z. temp. (en couleurs)	447.60 —447.61
Les vents I (en couleurs)	447.200—447.201
Les vents II (en couleurs)	447.210—447.211
Latitude et longitude	447.220—447.221—447.222
Le jour et la nuit	447.230—447.231—447.232
Les glaciers	447.00 —447.01 —447.02

e) **Histoire**

Une journée en Grèce	472.10	—472.11	—472.12
La maison romaine	473.20	—473.21	—473.22
La journée d'un citoyen romain	473.60	—473.61	—473.62

f) **Films récréatifs**

Pour les petits :

Sylvain et Sylvette, 2e série : La vie au fonds des bois.

XI. Inquiétude	492.30	—492.31	—492.32
XII. La tornade	492.33	—492.34	—492.35
XIII. Une belle bagarre	492.36	—492.37	—492.38
XIV. Au fond du puits	493.39	—493.40	—493.41
XV. La forêt en feu	492.42	—492.43	—492.44
XVI. Le chagrin de Sylvette	492.45	—492.46	—492.47
XVII. Une course à bicyclette	492.48	—492.49	—492.50
XVIII. La punition de Barbichette	492.51	—492.52	—492.53
XIX. Le match du loup et de l'écureuil	492.54	—492.55	—492.56
XX. Rira bien qui rira le dernier	492.57	—492.58	—492.59

Pour les plus grand :

L'Île au trésor (d'après le récit de Stevenson)

I. Le coffre du pirate	495.100	—495.101	—495.102
II. A bord de l'Hispaniola	495.110	—495.111	—495.112
III. L'attaque du fortin	495.120	—495.121	—495.122
IV. La prise du navire	495.130	—495.131	—495.132
V. Prisonniers des pirates	495.140	—495.141	—495.142
VI. Le trésor de Flint	495.150	—495.151	—495.152

Bibliothèque de travail

Charles Biermann : Le canton de Vaud	540.14	—540.15
René Grousset : L'Inde	542.10	—542.11
Guéniat et Cramatte : Application des méthodes nouvelles à l'école primaire jurassienne	550.1	—550.2
Georges Pillement : La Suisse architecturale	583.10	—583.11
Charles Biermann : La maison paysanne vaudoise	583.20	—583.21
C.A. Schmidt : Constructions de bois en Suisse	583.30	—583.31

Grammaire des styles (architecture) :

I. Art grec et art romain. Art roman.		
Art gothique. La Renaissance italienne	583.40	—583.41
II. La Renaissance française. Le style Louis XIII.		
Le style Louis XIV. Le style Louis XV.	583.50	—583.51

III. Le style Louis XVI. Le style empire. L'art égyptien, l'art assyrien et l'art persan. L'art indien et l'art chinois	583.60 —583.61
IV. L'art japonais. L'art musulman. L'art byzantin. Les styles anglais	583.70 —583.71

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS

PLUS HEUREUX QUE M. RAPPAN

C'est le coach de l'équipe des instituteurs qui participe au championnat de basket-ball corporatif. En effet, cette formation vient de remporter lors de ses trois premiers matches trois succès flatteurs. Ces victoires ne sont pas dues au hasard mais bien à celui dont le Times et la Pravda se plaisent à chanter les louanges : le coach, puisqu'il s'agit là de son pseudonyme sportif.

J'ai pu l'atteindre chez lui malgré son chien dressé spécialement pour barrer la route aux reporters importuns et il a bien voulu répondre à mes questions. Voici donc ce que fut notre entretien :

— Quel a été votre principal souci d'entraîneur ?

— L'équipement de mes hommes. Nous avons gagné ces trois matches sans maillot, ni cuissette, enfin, je veux dire sans tenue uniforme. J'étais contraint avant le match de dessiner les numéros à la craie sur la poitrine et le dos nus des joueurs. Solution peu satisfaisante car l'instituteur transpire beaucoup.

— Je pense que cette situation ne va pas durer ?

— Non, grâce aux subventions accordées par M. le chef du Département de l'Instruction publique, par l'U.I.G., section des messieurs, et l'AGMEP que je remercie chaleureusement, nous pouvons arborer maintenant de magnifiques maillots rouges et noirs et des cuissettes rouges.

— Bravo. Et que pensez-vous de vos hommes ?

— Ils sont bien bâtis. Ils ont dû me donner leur tour de taille et leur tour de poitrine pour la confection de l'équipement et j'ai pu me livrer à une étude intéressante. Bref, mes hommes jouent bien et je voudrais souhaiter un complet rétablissement à Paul Pulh blessé lors de notre second match.

— Une dernière question, si vous me le permettez. Quelle est votre tactique ?

— A vrai dire, nous n'en avons pas. Cela évite les controverses dans le public. Par contre, avant chaque match, nous nous fixons une tâche bien définie.

— Laquelle ?

— Faire passer le ballon le plus souvent possible dans le panier de l'adversaire.

Je ne sais si c'était là plaisanterie ou fatigue, mais j'ai quitté le coach en lui souhaitant bonne chance pour la suite de la compétition.

UN PEU DE STATISTIQUE

Concours d'admission aux études pédagogiques (sept. 1953)

Postes au concours : Ecole primaire : classes ordinaires : 15 messieurs, 20 dames ; classes spéciales : 2 messieurs, 2 dames. — Ecole enfantine : 15 dames.

<i>Examens de connaissances</i>	<i>Inscrits</i>	<i>Réussites</i>
Ecole primaire :		
classes ordinaires : messieurs	27	20
dames	31	25
classes spéciales : messieurs	2	0
dames	3	1
Ecole enfantine :	13	7

<i>Examens d'aptitudes</i>	<i>Inscrits</i>			<i>Réussites</i>
	nouveaux	anciens	total	
Ecole primaire :				
cl. ord. : messieurs	20	3	23	13
dames	25	2	27	17
cl. sp. : messieurs	—	—	—	—
dames	1	—	1	1
Ecole enfantine :	7	5	12	8

Détails des échecs lors des examens de connaissance :

	Français	Dessin	Chant	Apt. phys.
Ecole primaire :				
Messieurs	4	—	7	2
Dames	5	3	3	—
Ecole enfantine :	2	1	3	—

3 candidats et 2 candidates (éc. prim.) ont échoué simultanément aux examens de français et de chant, 1 candidat, simultanément aux examens de français et d'apt. phys., une candidate (éc. prim.) simultanément aux examens de français et de dessin.

Ces chiffres ont été communiqués lors de la dernière séance des délégations par M. Jotterand, directeur de l'enseignement primaire.

GROUPE DES JEUNES

Lors de la première réunion du groupe des jeunes, les décisions suivantes ont été prises :

Les séances auront lieu mensuellement — en principe, le premier mercredi du mois — et elles seront consacrées essentiellement à l'étude de sujets pédagogiques. Chaque membre s'efforcera de faire part de ses expériences à ses collègues et grâce à cet esprit de collaboration, chacun pourra sans doute surmonter une partie des difficultés que rencontre l'instituteur durant ses premières années d'enseignement.

Pour la prochaine séance qui aura lieu le mercredi 2 décembre, le groupe des jeunes a fait appel à M. Raymond Uldry, tuteur général, et membre honoraire de l'U.I.G., qui présentera le sujet suivant :

Pour la sauvegarde de notre jeunesse.

Tous les membres de l'U.I.G. seront invités à cette conférence. Que chacun réserve donc la date du 2 décembre.

E. P.

U. A. E. E. — SEANCE DU 13 OCTOBRE

Mercredi 13 octobre, M. J. Delor, inspecteur de chant, avait accepté de venir nous faire une démonstration de correction de voix. Notre séance eut donc un caractère tout à fait pratique. On y avait amené une quinzaine d'enfants, de 4 à 8 ans, choisis parmi les plus mauvais chanteurs de quelques classes.

Le but de M. Delor était de nous montrer comment remédier au « bourdonnement ». Il nous expliqua tout d'abord que celui-ci peut avoir trois causes :

1. Une mauvaise émission de la voix ;
2. Une oreille défectueuse ;
3. Une question psychologique (fatigue, timidité, et surtout manque d'attention).

Il importe donc tout d'abord de déceler la cause du bourdonnement en observant l'enfant, en le faisant parler à distance, en lui faisant répéter une note longue ou une petite mélodie. Par des exercices de respiration, on peut corriger l'émission de la voix et par des exercices auditifs, améliorer peu à peu une ouïe défectueuse. Dans ce dernier cas, il faudra généralement faire appel à un spécialiste, car seuls des exercices répétés, très fréquemment peuvent amener un résultat, et la maîtresse ne dispose pas de suffisamment de temps à consacrer à chaque enfant en particulier.

Les exercices individuels fait devant nous par M. Delor furent significatifs et dans presque tous les cas nous pûmes constater immédiatement leur efficacité. Puisse cette démonstration encourager les maîtresses à faire travailler plus souvent leurs élèves dans ce sens !

Nous remercions vivement M. Delor de nous avoir de nouveau consacré de son temps, ainsi que toutes les maîtresses qui avaient pris la peine d'amener de leurs élèves à cette séance.

* * *

A l'occasion de cette réunion, qui était la première de l'automne, notre présidente nous fit quelques communications, parmi lesquelles nous relèverons particulièrement les prochaines séances de l'Amicale :

Le 25 novembre, en collaboration avec l'U.I.G.D. une causerie de M. Grandjean sur son voyage en Somalie.

Pour l'Escalade, une fondue, sans production !

Mlle Druz, qui vient d'être nommée maîtresse d'école enfantine, fut reçue officiellement membre de l'U.A.E.E.

Intérim.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET RÉFORMES SCOLAIRES

COURS DE TRAVAUX EN CUIR

Direction : L. Dunand.

Horaire : 5 séances, le lundi de 16 h. 45 à 19 h., à partir du 16 novembre prochain.

Prix : membres de la S.G.T.M., fr. 4.—, non-membres fr. 7.—.

Programme : travaux lacés, lien de serviette, porte-monnaie, porte-clés, étuis divers, etc.

Inscriptions : jusqu'au 12 novembre 1953, auprès de P. Bonard, 10, Quai de l'École de Médecine, tél. 5 34 76.

NEUCHÂTEL

ADMINISTRATION CANTONALE

Vers un nouveau fonds de pensions

M. le chef du Département de l'Instruction publique, assisté de ses deux secrétaires, a tenu à renseigner les mandataires V.P.O.D. des corps enseignants primaire et secondaire sur les modalités du nouveau fonds cantonal de pensions. Ces renseignements ont donné lieu à une intéressante discussion qui a déjà permis de clarifier la situation sur un certain nombre de points.

Très schématiquement, nous donnons l'essentiel de ces dispositions caractérisant le nouveau fonds de pensions.

A. Les principes généraux

- a) Une fusion totale des trois fonds actuels est désirable. Elle doit apporter un élément de sécurité.
- b) Le nouveau fonds repose sur le système de la capitalisation. Cependant, en fait il adopte partiellement le système de la répartition puisque le déficit technique présumé n'entraîne que le paiement d'un intérêt compensatoire.
- c) Le principe de la non-reconnaissance avec l'AVS est admis.
- d) Le nouveau traitement assuré comprend le traitement de base augmenté de l'allocation de renchérissement de 10 % (art. 4, 13, 28 de la loi sur les traitements du 6 février 1951).
- e) Les charges de l'employeur se trouvent accrues de sorte que **dans tous les cas** une votation populaire est indispensable.
- f) Un sacrifice financier supplémentaire est demandé aux assurés (traitement assuré plus élevé, prime unique mensuelle, etc.).
- g) L'entrée en vigueur reste encore à déterminer.
- h) Aucun rachat individuel n'est prévu. Toutefois, les sommes versées à ce jour au fonds de stabilisation seront retenues à cet effet.

B. Les prestations

- a) La rente de vieillesse est de 50 % du traitement assuré après 35 années de sociétariat, mais n'est pas versée avant d'avoir atteint l'âge de 65 ans pour les assurés, 63 ans pour les assurées.

Il y a deux exceptions :

La première est faite pour les fonctionnaires de police, quittant à 62 ans, l'autre pour les professeurs de l'Université, quittant à 70 ans.

- b) La rente d'invalidité varie entre 25 et 50 %.
- c) La rente complémentaire temporaire est égale aux prestations servies par l'AVS, versée jusqu'à l'âge de 65 ans.
- d) La rente d'enfant pour invalides représente le 10 % du traitement assuré.
- e) La rente de veuve est égale au 30 % du traitement assuré.
- f) La rente d'orphelins est égale au 10 % du traitement assuré.
- g) Les prestations bénévoles sont données dans certains cas particuliers.

C. Les ressources

Les ressources sont constituées de la façon suivante :

- a) La cotisation de l'employeur égale au 7, resp. 8 % (police) du traitement assuré.
- b) La cotisation de l'assuré de 6, resp. 7 % (police) du traitement assuré.
- c) L'abandon de la haute-paie pendant 6 mois jusqu'à l'âge de 45 ans.
- d) Le paiement par l'Etat d'un intérêt compensatoire sur le déficit technique prévu.
- e) La prime unique, permettant le versement de la rente complémentaire temporaire, de Fr. 72.— (assurés et employeur), de Fr. 112.— pour les fonctionnaires de la police et de Fr. 128.— pour l'employeur.
- f) Les dons, legs et recettes diverses.

Nous possédons ainsi les principaux éléments pour lesquels nous ne voulons pas, pour l'instant du moins, faire de commentaires. Ils seront prochainement l'objet de discussions dans des assemblées régionales. Par la suite, les propositions à transmettre au Conseil d'Etat seront préalablement soumises aux assemblées générales d'information pour ratification.

Toute cette importante question doit pouvoir se liquider dans un délai assez court.

CONGRÈS S.P.R. 1954

EXPOSITION DE TRAVAUX D'ÉLÈVES

Dans le cadre des manifestations du prochain Congrès, une exposition de travaux d'élèves a été prévue. Elle donnera à nos collègues romands, ainsi qu'au public, un aperçu du travail exécuté dans nos classes neuchâteloises.

Le comité responsable propose le thème suivant :

**Une industrie ou un métier
de ma ville ou de mon village.**

Il espère que ce sujet saura intéresser toutes les classes et que nombreux seront les envois qui lui parviendront en temps voulu. Il n'est prévu aucune limitation dans le nombre des disciplines utilisées.

Le degré inférieur traitera d'un artisan ; le degré moyen d'une petite industrie ; le degré supérieur d'une industrie plus importante.

Les titulaires recevront d'ici peu, des directives détaillées. Le comité de l'exposition les invite à participer nombreux à ce travail et il les remercie par avance de l'effort qu'ils fourniront.

Ch. L.

SECTIONS

VAL-DE-RUZ. **Convocation** : Assemblée générale le mercredi 11 novembre 1953, à 14 h., à **Cernier**. Ordre du jour :

1. « Corps enseignant et autorités », rapport de M. Treuthardt.
2. Notre Fonds scolaire de prévoyance.
3. Communications et divers.
4. Voyage à Oxford, par M. E. Bille (projections).

NEUCHATEL : **Admission** : Mlle Françoise Perret, institutrice au chef-lieu, dont nous nous plaignons à signaler l'entrée dans la VPOD-SPN.

W. G.

COMMUNIQUÉ

VENTE DU 1er AOÛT

Le Comité suisse de la Fête nationale a adressé à M. E. Delay, président de la S.P.R., la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Appréciant les premiers résultats de notre action du 1er août, nous ne voulons pas manquer de vous remercier sincèrement, ainsi que vos collègues, de la collaboration bienveillante accordée à l'organisation de notre vente. Partout, la collaboration des maîtres d'écoles fut très remarquable, et le beau résultat est dû en grande partie à votre intervention. Les Suisses à l'étranger et spécialement les écoles suisses à l'étranger peuvent vous en savoir gré.

Nous ne sommes pas encore à même de fournir des résultats de la collecte, mais nous espérons que celle-ci s'achèvera fort heureusement.

Dans l'espoir de pouvoir compter aussi sur votre appui à l'avenir, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Comité suisse de la Fête nationale

Pour le Comité central :

Le président central : Le secrétaire :

Dr Ed. Chapuisat. Dr J. Brandenberger.

ROLE DE LA CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE DANS LA VIE SCOLAIRE

Expérience d'une maîtresse de la ville

Que nous apporte l'activité croix-rouge, à nous, institutrices des petites classes ?

Tout d'abord un esprit d'équipe entre collègues. Nous travaillons en commun pour le bien de nos filleuls et les responsabilités ainsi partagées nous lient et nous enrichissent beaucoup.

L'activité croix-rouge transforme la vie de la classe. Elle permet de donner aux enfants des responsabilités à leur mesure, une éducation sur l'honneur, basée sur la loi du junior. L'action pour l'hygiène, la solidarité, l'entraide et l'esprit d'amitié internationale élargissent l'horizon parfois restreint de nos enfants. Ils leur apprennent à travailler en groupe et à lutter contre leur égoïsme personnel.

C'est pour ces diverses raisons que toutes les institutrices de l'école Bertrand participent avec joie à l'activité de la Croix-Rouge, soit par un parrainage collectif, soit en formant, dans leurs classes, des groupes à l'activité à vrai dire assez limitée, puisque nos enfants ont entre 7 et 10 ans seulement, ce qui n'est pas encore l'âge du travail par équipes. Même si le travail est encore assez incomplet, c'est déjà un apprentissage qui commence : celui de l'aide à autrui (camarades malades ou faibles, pour une certaine « branche »), de la solidarité agissante, de l'effort pour s'accorder entre eux au nom d'un idéal. Et cet effort, qui n'est pas toujours facile, est, à mon avis, essentiellement formateur du caractère.

Si l'activité croix-rouge grignote un peu de notre temps si précieux, si elle exige un supplément de travail du maître et des élèves, il semble cependant que le bilan reste positif et que l'on ne peut que recommander très vivement l'adoption du programme croix-rouge partout où cela est possible.

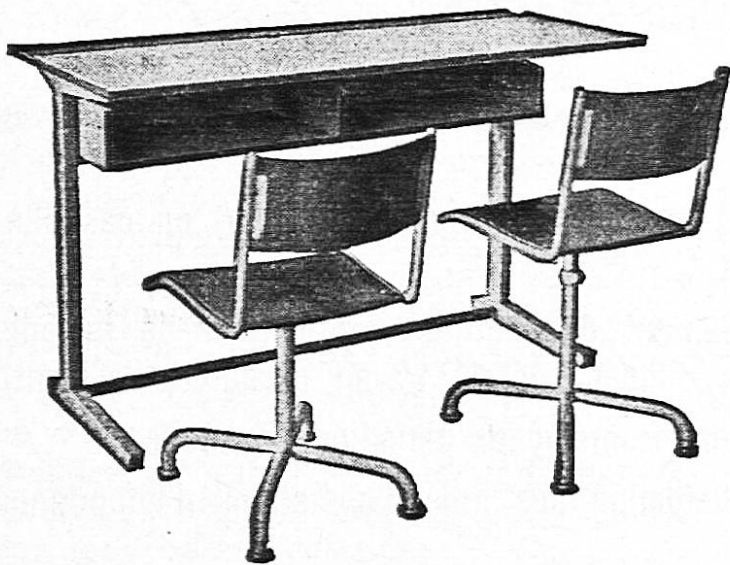
Mme C. Collet, Genève.

L'imprégnation alcoolique des tissus vivants ne les conserve pas, mais les prépare à la mort.

J.L. Nicod,

*Professeur à l'Université,
Directeur de l'Institut d'anatomie pathol.*

Mobilier scolaire moderne



- réglable
- solide
- confortable
- élégant

(Modèles reconnus par le
Dépt. de l'Instr. publique
vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S.A. Sissach
ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.



LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales :

Fribourg : Michel Clément, Fribourg ; **Jura bernois :** G. Bailly, Bienne ; **Neuchâtel :** A. Vauthier, Neuchâtel ; **Vaud :** O. Aellig, Lausanne ; **Valais :** R. Lötscher, Sion.

ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 230512

Partie pédagogique

ENQUETE SUR LES DEVOIRS A DOMICILE

Dans sa dernière séance, l'assemblée des délégués à la S.P.R. a demandé à l'Edicateur de procéder à une enquête auprès du corps enseignant au sujet des travaux à domicile si discutés aujourd'hui.

Nous avons cru bon de retarder jusqu'à maintenant cette enquête et nous proposons à tous nos collègues, institutrices et instituteurs des classes de petits comme des classes de dernière année, à la ville comme à la campagne, de répondre au bref questionnaire ci-dessous en y ajoutant, s'ils le juge bon, leurs réflexions personnelles.

Pour que cette enquête présente quelque intérêt, il est nécessaire que chacun se fasse un devoir d'y participer, même s'il ne peut pas répondre à toutes les questions posées. Une absolue discrétion est d'avance assurée à tous nos correspondants que nous remercions déjà pour leur bonne volonté.

Nous attendons les réponses à la Rédaction de l'Edicateur, Clochetons 9, Lausanne, jusqu'au 30 novembre 1953 au plus tard.

Questionnaire

1. *Donnez-vous régulièrement et tous les jours des travaux à domicile et quels travaux ? (Exercices écrits, textes à mémoriser, leçons à apprendre, vocabulaire, problèmes, calculs, lectures à préparer, recherches, enquêtes, etc.)*
2. *Ces travaux sont-ils tous et toujours imposés ou seulement proposés aux élèves ?*
3. *Désirez-vous que les parents collaborent à la préparation de ces travaux, ou qu'ils les contrôlent ? et cette collaboration l'obtenez-vous le plus souvent ?*
4. *Y a-t-il un jour où vous ne donnez pas de travail, par exemple pour le lundi ? ou pour un autre jour et pourquoi ?*
5. *Estimez-vous ces travaux indispensables pour l'acquisition des connaissances, ou pour l'accomplissement complet de notre programme ? ou leur attribuez-vous surtout une valeur éducative et laquelle ?*
6. *Si vous faites mémoriser des textes, apprenez-vous en classe à vos élèves comment on s'y prend pour réaliser ce travail intelligemment et rapidement ?*
7. *Comment contrôlez-vous ces travaux ? (« Récitez »-vous tous les jours tous vos élèves, ou seulement quelques-uns, ou seulement de temps en temps ?)*
8. *Quels travaux à domicile vos élèves préfèrent-ils ?*
9. *Comment réagissez-vous aux travaux insuffisants, et à la mémorisation imparfaite ?*
10. *Ces sanctions vous ont-elles amené quelquefois ou souvent des conflits avec les parents ? (exemples concrets).*

A. Chz.

HISTOIRE UNIVERSELLE EN TABLEAUX SYNOPTIQUES

de la préhistoire à 1950

par Jean Apothéloz

Cette publication comporte 11 tableaux de 40/60 cm réunis en un dépliant collé sur couverture presspan d'un format 20/30 cm. Chacun d'eux se divise en 8 colonnes verticales qui, lues de haut en bas, constituent les histoires résumées de : 1. l'histoire générale ; 2. la sculpture, l'architecture et la peinture ; 3. la musique ; 4. la littérature française ; 5. la littérature étrangère ; 6. la pensée et la religion ; 7. l'économie et du droit ; 8. des sciences et des découvertes.

A partir du XVe siècle, chaque tableau présente un siècle. Dix tranches horizontales renferment les faits contemporains dont l'énumération se trouve ainsi juxtaposée.

Ouvrage qu'attendent depuis longtemps tous ceux qui enseignent ou qui étudient, et ceux qui désirent voir plus clair dans l'enchaînement des faits essentiels de l'histoire de l'humanité. Grâce aux suggestifs procédés typographiques imaginés par M. Jean Apothéloz, on trouve facilement un fait historique, une découverte, une invention, la parution d'un chef-d'œuvre artistique ou littéraire, le nom d'un savant qui s'associent aisément à tous les événements qui leur sont contemporains. Il s'agit donc en quelque sorte d'un dictionnaire chronologique de l'histoire qui se consultera sans difficulté et que voudront posséder tous ceux qu'intéresse la vie culturelle de l'humanité.

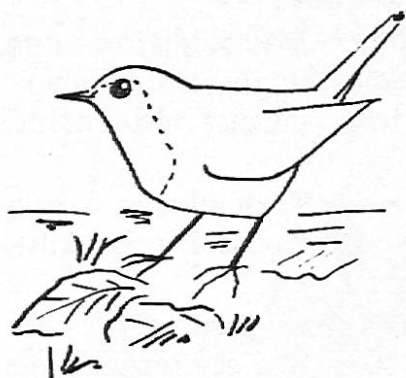
On souscrit à cet ouvrage auprès de Mce Clavel, av. des Alpes 28, à Montreux, pour le prix de 10 fr. 50 (c. ch. p. II. 1978). Parution fin novembre 1953.

A. Chz.

Partie documentaire

LE ROUGE-GORGE

Familiarité, habitat.

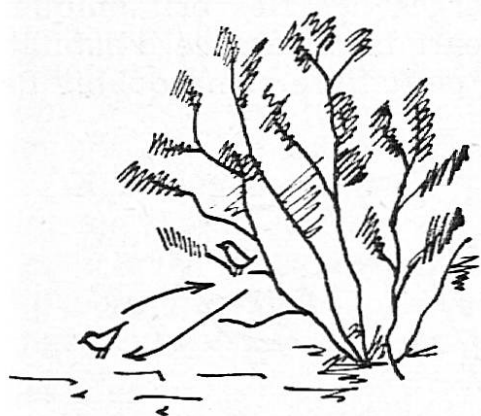


Notre rouge-gorge est essentiellement un habitant des bois et des lieux qui les rappellent.

Est-il un oiseau plus sympathique ? Combien de fois n'a-t-on pas fait le récit de rouges-gorges familiers vivant dans la maison, descendant dans la cheminée, heurtant à la vitre, accompagnant le travail de la fermière retournant son jardin ! La plus grande partie de ces récits sont d'origine anglaise, pays où le rouge-gorge est infiniment plus familier que chez nous, vivant près des maisons comme chez nous le rouge-queue. Notre rouge-gorge est essentiellement un habitant des sous-bois, des lisières et des haies touffues. Ce n'est en général qu'au passage d'automne que des rouges-

gorges s'approchent des maisons et visitent les jardins, au moins dans la région que j'habite. Il est permis de supposer que les plus familiers d'entre eux, qui sautillent presque sous les pieds du jardinier, sont venus de pays où l'espèce habite le voisinage des lieux habités.

Observation, l'oiseau à la recherche de sa nourriture, le chant.



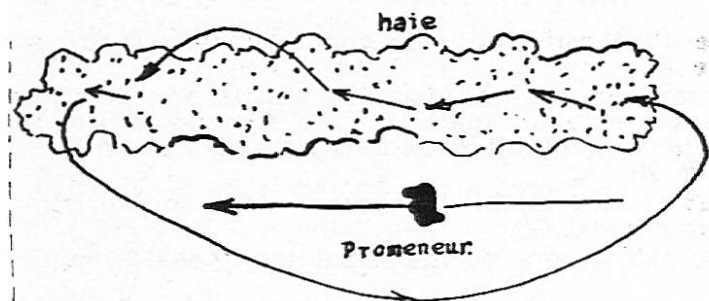
C'est sa manière habituelle de chasser.

Si notre rouge-gorge vit loin des maisons, il est cependant peu craintif. Quand vous passez dans un sentier forestier, longez une haie ou une lisière de bois, vous le verrez souvent, petit oiseau olivâtre, disparaître d'un vol bas vers les branches des buissons. Restez immobile un instant, il reviendra à terre picorer quelques bestioles, repartira, reviendra, sautillera dans l'herbe. C'est sa manière habituelle de chasser : perché sur une branche basse, il surveille le terrain environnant et s'envole brusquement y capturer les proies qui le tentent. Il aime

aussi, la saison venue, les baies variées des bois et des lisières, même celle du daphné bois-gentil toxique pour l'homme.

Tout point élevé lui est bon pour chanter. Il lance ses notes au timbre doux, aux notes pleines et chaudes mêmes à quelques pas du promeneur. Vous pourrez l'y voir longuement si vous savez ne pas trop attirer son attention par des mouvements brusques. Admirez alors sa gorge d'un roux orangé et son grand œil noir d'oiseau chantant et s'agitant encore au crépuscule du soir et s'éveillant avant l'aube.

Le territoire.



Il tient à ne pas quitter son territoire.

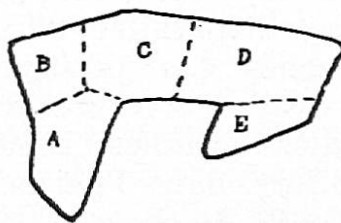
le voir au même point se comporter de manière identique. C'est qu'il atteint là les limites de son territoire et qu'il tient à ne pas le quitter.

Un tel comportement peut être observé chez diverses autres espèces au temps des nids : fauvettes dans les haies, rousserolles le long des fossés, cincles, martins-pêcheurs le long des rivières. La possession et la défense d'un territoire jouent un grand rôle dans la vie des oiseaux au moment de la reproduction. Presque toutes les espèces d'oiseaux doivent s'assurer la possession d'un domaine, parfois fort restreint, où le couple puisse mener à bien sa couvée. Le rouge-gorge, si l'on peut dire, est plus « territorial » que la plupart des autres espèces puisqu'en automne, hors du temps des nids, chaque oiseau s'approprie un territoire qu'il défend contre tout autre individu de son espèce. Il est curieux de noter qu'à cette saison, les femelles rouges-gorges chantent tout comme les mâles, alors qu'au printemps, ces derniers, sauf de très rares exceptions, sont seuls à faire entendre leur voix.

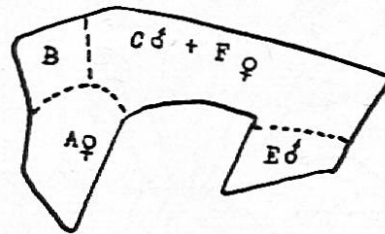
Quand vous longez une haie, souvent vous verrez un rouge-gorge fuir devant vous par petits vols. Mais il ne fuira pas indéfiniment ; en un certain point, il rebroussera chemin, par une boucle de l'autre côté de la haie ou par-dessus votre tête. Reprenez l'expérience un peu plus tard ; vous risquez bien de

L'année du rouge-gorge.

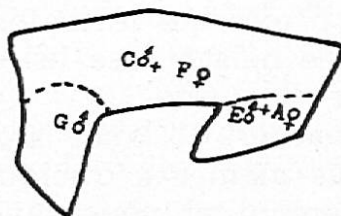
On connaît mieux la vie des rouges-gorges des Iles britanniques que celle des nôtres, qui d'ailleurs, mise à part la différence d'habitat, doit être peu différente. (Lire à ce sujet le petit livre remarquable de David Lack : *The Life of the Robin.*)



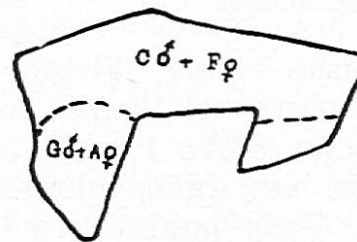
Octobre



Fin décembre



Fin janvier



Mars

Territoire et formation des couples chez le rouge-gorge, d'après D. Lack :
The Life of the Robin.

Légende.

1. En octobre, 4 oiseaux munis de bagues de couleurs différentes A, B, C, D, occupent dans un taillis chacun leur territoire particulier. Tous chantent sauf B.
 2. Le 20 décembre, C augmente l'intensité de son chant, chasse D de son territoire et attire une femelle F.
 3. Dans la deuxième moitié de janvier, A, une femelle, quitte son territoire et s'apparie avec E, qui se révèle être un mâle. B, une femelle, quitte son territoire et s'accouple avec un mâle établi dans le voisinage. Un mâle C s'établit dans l'ancien territoire de A.
 4. Le mâle E est tué par un chat et la femelle A retourne dans son territoire primitif où elle forme un couple avec G.
- Ainsi, pour la saison des nids, le taillis sera occupé finalement par 2 couples.

Voici, tiré d'un chapitre de cette étude, un résumé de la vie des rouges-gorges au sud de l'Angleterre :

« Les adultes muent en juillet et août et, durant cette période, mènent une vie retirée. Vers la fin de juillet, un certain nombre de jeunes, éclos tôt au printemps, commencent à chanter et à chasser les autres individus de l'espèce. Les adultes commencent à faire de même environ une quinzaine de jours plus tard, après quoi chaque mâle s'approprie une parcelle de terrain, le territoire, dans lequel il chante et d'où il chasse tous les autres rouges-gorges. Un certain nombre de femelles, comme les mâles, s'assurent la possession de territoires individuels en automne (elles le signalent aussi de leur chant à ce moment de l'année), tandis que les autres émigrent. Parmi les sédentaires des deux sexes, les chants et les batailles continuent durant l'automne, s'affaiblissant peu à peu. A la fin de décembre et au début de janvier, les chants des mâles deviennent plus fréquents. Les femelles sédentaires, à ce moment, abandonnent leur territoire particulier et l'on assiste à l'arrivée d'autres femelles. Les couples se forment entre

la fin de décembre et le début de mars, après quoi mâle et femelle se fixent sur un territoire. Vers le milieu de mars, la femelle construit un nid, le mâle lui fait sa cour, les œufs sont pondus. Suivent l'incubation et le nourrissage des jeunes. Le couple s'occupe d'une succession de couvées jusqu'en juin, après quoi les adultes deviennent très peu visibles, se préparant à la période épuisante de la mue. »

Nos rouges-gorges sont plus généralement migrateurs que ceux du sud de l'Angleterre; cependant nombreux sont ceux qui passent l'hiver avec nous surtout dans les régions basses du pays. Bien entendu, nous ne savons pas exactement si ce sont des sédentaires ou des migrants venus de contrées plus froides.

Les nids

On peut s'attendre à trouver les nids des rouges-gorges dans les coins sombres du fourré, à terre. J'en découvris par exemple sous les racines de sapins couchés par le vent. D'ailleurs, dans ce milieu, il peut choisir des cachettes bien diverses. Les œufs sont blanchâtres marqués de taches brunes ou rousses peu distinctes qui forment parfois comme un lavis obscurcissant le fond de teinte. Les jeunes venant de quitter le nid sont tachetés de brun sur roux clair. Il leur manque la gorge « rouge » qui apparaît lors de la mue post-juvénile à la fin de l'été. Il n'est pas rare de voir des jeunes en mue, ébouriffés, chez lesquels se montre en partie la belle poitrine roux-orangé.

O. Paccaud.

BIBLIOGRAPHIE

A l'étude des oiseaux, par Stuart Smith, Librairie Stock.

Ce livre, destiné d'abord à l'amateur à peine capable de reconnaître quelques espèces et qui désire étendre ses connaissances, rendra d'éminents services aux maîtres d'école qui veulent pénétrer mieux la nature pour la faire aimer à leurs élèves. Les oiseaux intéressent les enfants qui désirent se renseigner sur leurs vies et leurs mœurs. Comment répondre à leur curiosité et comment l'éveiller si l'on ne possède pas le minimum de connaissances nécessaires pour stimuler l'esprit de recherche.

L'auteur a consigné dans cet ouvrage les actions, les mouvements et les habitudes des oiseaux; il montre comment ils vivent, tout en vulgarisant les règles scientifiques de l'ornithologie de plein air. C'est un guide bien documenté et qui présente toute chose avec le charme du « savant amateur ».

Echantillons de bois, 35 espèces groupées en trois catégories (résineux - feuillus - exotiques), par Chr. Widmer, instituteur, Berthoud (Berne). Edit. Paul Haupt, Berne. Prix : 3 fr. 20, plus port (2 fr. 90 à partir de 6 exemplaires).

Il s'agit d'un dépliant composé de 7 pages, format 14 × 21 cm., qui contiennent chacune 5 échantillons de bois aux dimensions de 3,5 × 7 cm., accompagnés des indications de provenance, de densité et d'utilisation. C'est clair, simple, suffisant, et telle qu'elle se présente, cette petite collection répond exactement aux nécessités d'un enseignement concret et suggestif, particulièrement dans les classes ménagères ou dans les classes d'orientation professionnelle et de préapprentissage.



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

MAISON ED. MARENDAZ

YVERDON

Philosophes 21

Tél. 2 24 66

Charronnage et menuiserie
Maison spécialisée pour la fourniture de

meublier scolaire

FOURNITURE EN 1947-1952 :

Communes de Corcelles (Payerne)
Servion
Yvonand
Cheseaux-Noréaz
Ependes
Chamblon
Corcelles-Concise
Commugny
Vugelles
Vuitebœuf
Chevroux

Chavannes s/Moudon
Gland
Pampigny
Grancy
Sévery
Essert-Pittet
Pompaples
Domodossola
Suscévaz
Corbeyrier
Novalles

Gros stock de bois en chantier - Installation moderne - Livraison rapide et garantie

MISE AU CONCOURS

Poste d'instituteur-directeur des Colonies de vacances

Entrée en fonction: avril 1954.

Traitement légal (initial, hautes-paies et allocations de ménage et pour enfants).

Logement et entretien en plus.

La préférence sera donnée à un instituteur marié.

Les candidats sont priés de s'inscrire, jusqu'au 30 novembre 1953, à la Direction des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds, rue Numa-Droz 28, qui fournira tous les renseignements complémentaires.

Ils voudront bien également aviser le Département de l'instruction publique, Neuchâtel, de leur inscription.

Direction des Ecoles primaires de la ville de La Chaux-de-Fonds



LE TAILLE-CRAYON WÖFLI

L'œuf de Christophe Colomb

Plus de 40 000 élèves taillent leurs crayons, crayons pour ardoises, craies et charbons à dessiner avec le fameux taille-crayon WÖFLI.

Références de maîtres:

(Bâle) « Avec mes sentiments de gratitude pour votre géniale invention »

(Berne) « Les enfants et moi avons constaté que nous réalisons une économie allant jusqu'à 50% »

(Zurich) « Je souhaite que ce taille-crayon soit connu rapidement partout »

Indispensable pour sténographes, vu le gain de temps et son maniement simple

Prix: Fr.1.50 En vente par W. Wolff, Langnau a. A. Compte de chèques postaux VIII 12 672



LAUSANNE

Au centre de la ville

Un endroit sympathique

Stamm SPV et APEL

Salles pour banquets et sociétés

G. Esenwein

Tricotages et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

Les Grands Magasins d'Ameublement

ROLENS

vous offrent des meubles de qualité à des prix très avantageux. Demandez sans engagement notre catalogue et tous renseignements sur nos facilités d'achat.

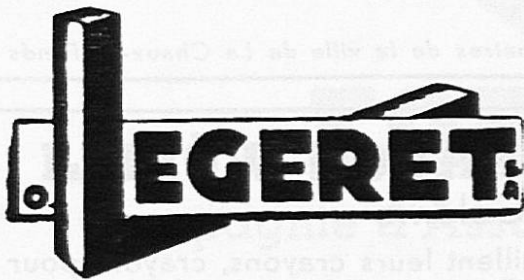
BON à retourner à ROLENS S. A., St-Pierre 4, LAUSANNE

Nom: Prénom:

Lieu: Rue: No:

Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



la maison qui rend service

DEPUIS 1891

Le couturier de la confection
pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGE

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE